

fait, on ne connaît et on ne suit qu'une loi naturelle assez vague, fondée sur un raisonnement que l'on croit juste, un bon sens que l'on estime décisif, avec d'autant plus de complaisance, que l'un et l'autre semblent justifier nos prétentions dans les contestations auxquelles nous pouvons être mêlés. Alors, par ignorance et, surtout, par amour-propre, nous nous embarquons imprudemment dans des difficultés interminables, des frais onéreux, des tracasseries de toutes sortes. On sait quand et pourquoi un procès commence; on ne sait jamais quand et comment il finira."

* * *

Quelqu'un, au milieu du débat, a recommandé de profiter du mouvement pour réformer le costume des juges et des avocats et le charabias judiciaire. J'avoue attacher peu d'importance au costume, mais j'applaudirais à une tentative de faire parler les gens de lois comme "du monde ordinaire". Il paraît que le costume et le charabias font partie des assises sur lesquelles repose toute la charpente judiciaire. Un jour, Henri Maret causant de la double chose à un magistrat quelque peu pince-sans-rire, reçut cette réponse: Les médecins, monsieur, ont perdu une grande autorité, lorsqu'ils ont cessé de s'exprimer en latin et de porter un bonnet pointu. Heureusement, il leur reste les ordonnances qu'ils rédigent en signes cabalistiques, auxquels seuls les pharmaciens peuvent entendre quelque chose et que le malade regarde en rêvant. Puis il leur reste aussi la peur de la mort, laquelle est chose sérieuse; parce que la mort existe. Mais la justice, qui n'existe pas, a besoin d'un tas de manigances pour faire croire à son existence.

La toque en est une; le langage en est une autre. On ne rendrait pas la justice en faisant le cavalier seul sur une estrade, n'est-il pas vrai? Pourquoi voulez-vous qu'on puisse rendre la justice, en parlant comme tout le monde?



Croyez-vous que vous trouveriez un plaideur pour prendre au sérieux un papier où on le pria de comparaître au lieu de *comparoir*? Je vous avoue, monsieur, que tout s'en va. Il n'y a plus de prestige. Le prestige, monsieur, c'est l'inconnu, c'est ce qu'on ne comprend pas. Otez la toque au juge, et vous lui riez au nez. La preuve, c'est que, lorsque vous le rencontrez dans un café, vous lui tapez sur le ventre. Or, vous n'êtes pas sans savoir que la justice serait bien peu de chose si vous tapiez sur le ventre du juge pendant qu'il rend son arrêt et si vous lui disiez familièrement, comme dans un salon: "Ferme ça, ma vieille." Eh bien, il en est de même de ce que vous appelez notre charabias. Le jour où l'on comprendra ce que nous voulons dire, que deviendra la salutaire terreur que nous inspirons aux gens?

* * *

Une réforme sortira-t-elle de cette campagne ouverte par un ancien juge en chef et continuée par des gens d'autorité? Espérons-le, car, vraiment, il y a presque état de crise. La difficulté sera peut-être de tirer un tout homogène de la masse de systèmes offerts. En attendant j'en reviens à mon dire: augmenter le nombre des juges est bon; réformer la procédure est meilleure. Pourquoi pas les deux choses à la fois?

D'ARGENSON.

